

CAP Equipier Polyvalent du Commerce

CAP EPC

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Recevoir et suivre les commandes clients et fournisseurs.
- Mettre en valeur les produits et approvisionner le point de vente.
- Conseiller et accompagner le client dans son parcours.

Entreprises d'accueil

Tout type d'unité commerciale distribuant des produits et des services, qu'il s'agisse de détaillants ou de grossistes : prêt-à-porter, grande distribution, automobile, secteur alimentaire, magasins de bricolage, vente en ligne, vente en drive, téléphonie multimédia, électroménager, décoration, magasins de jouets, magasins de discount, jardinage, secteur animalier...

Prérequis

- **Âge** : de 15 ans à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : avoir validé une classe de 3^e générale.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme **Code RNCP**

50031224

34947

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

800 heures sur 2 ans.
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :

- 1 semaine en UFA,
- 2 semaines en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel
43000 LE PUY EN VELAY
04 71 09 39 97
contact.cfc@sjc43.fr
www.sjc43.com

Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétences 1 : Recevoir et suivre les commandes

- Participer à la passation des commandes fournisseurs
- Réceptionner
- Stocker
- Préparer les commandes destinées aux clients

Bloc de compétences 2 : Mettre en valeur et approvisionner

- Approvisionner, mettre en rayon et ranger selon la nature des produits
- Mettre en valeur les produits et l'espace commercial
- Participer aux opérations de conditionnement des produits
- Installer et mettre à jour la signalétique
- Lutter contre la démarque et participer aux opérations d'inventaire

Bloc de compétences 3 : Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat

- Préparer son environnement de travail
- Prendre contact avec le client
- Accompagner le parcours client dans un contexte omnicanal
- Finaliser la prise en charge du client
- Recevoir les réclamations courantes

Bloc de compétences 4 : Prévention-santé-environnement

Bloc de compétences 5 : Français

Bloc de compétences 6 : Histoire- géographie-enseignement moral et civique

Bloc de compétences 7 : Mathématiques et physique-chimie

Bloc de compétences 8 : Éducation physique et sportive

Bloc de compétences 9 : Langue vivante étrangère

Bloc de compétences 10 : Langue vivante (Bloc facultatif)

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
EP1 : Réception et suivi des commandes	3	CCF	Oral
EP2 : Mise en valeur et approvisionnement	5	CCF	Pratique et Oral
EP3 : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat	6	CCF	Pratique et Oral
EG1 : Prévention Santé Environnement	1	CCF	Écrit
EG 2 : Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique	3	CCF	Écrit et Oral
EG3 : Mathématiques et Physique-Chimie	2	CCF	Écrit
EG4 : E.P.S.	1	CCF	Pratique
EG5 : Langue Vivante Etrangère Anglais	1	CCF	Écrit et Oral
Épreuve facultative de langue vivante	Pts > 10	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

L'obtention du CAP s'appuie sur deux modalités possibles : Par l'examen qui valide l'ensemble des blocs de compétences ou la validation des acquis et de l'expérience qui permet de valider tout ou partie les unités constitutives du diplôme.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du CAP ECP dans l'UFA	-	100%	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Accès direct en classe de 1^{ère} professionnelle dans une spécialité de Bac Pro relevant du même secteur.

- Bac Pro Métiers de l'accueil.
- Bac Pro métiers du commerce et de la vente option à animation et gestion de l'espace commercial.
- Bac Pro métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale.

Débouchés professionnels :

Après une expérience professionnelle le titulaire du diplôme peut évoluer vers les emplois de :

- Adjoint responsable de magasin de détail.
- Adjoint au chef de rayon produits alimentaires.
- Adjoint au responsable de rayon produits non alimentaires.
- Adjoint au responsable Drive en grande distribution.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 6 500 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{re} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^e année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous intégrez une classe en 1^{re} Bac Pro en apprentissage, après une 2^{de} professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.
 - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1^{re} année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

Accès par transport

- Parking payant sur place.
- Parc à vélo.
- Bus navette TUDIP.
- Gare le Puy en Velay.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Ville à taille humaine
- Accompagnement personnalisé, proximité des enseignants
- Bonne connaissance du réseau lié à la spécialité
- Label Lycée des Métiers
- Campus de petite taille favorable aux relations humaines

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Restaurant Universitaire à proximité

• Hébergement

- Internat sur place (15 chambres individuelles)
- Hébergements à proximité
- Loyers des logements attractifs sur la ville

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées vidéo projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF...

Coordonnées de l'UFA



Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel
43000 LE PUY EN VELAY
04 71 09 39 97
contact.cfc@sjc43.fr
www.sjc43.com

Référente Handicap

Marianne ROCHETTE MOUYREN
marianne.rochettemouyren@sjc43.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026